



HAL
open science

Tableaux de chasse ongulés sauvages - saison 2015 – 2016

Christine Saint-Andrieux, Aurélie Barboiron

► To cite this version:

Christine Saint-Andrieux, Aurélie Barboiron. Tableaux de chasse ongulés sauvages - saison 2015 – 2016. Faune Sauvage, 2016, 312. <hal-05600630>

HAL Id: hal-05600630

<https://ofb.hal.science/hal-05600630v1>

Submitted on 23 Apr 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

Tableaux de chasse ongulés sauvages saison 2015–2016

Le cerf n'a pas confirmé sa légère diminution de l'année passée, les tableaux de chasse sont à nouveau en hausse. Les prélèvements de sanglier sont en forte augmentation et on constate une reprise pour l'isard. Pour les autres ongulés, les tableaux sont relativement stables par rapport à la saison précédente.

	Attributions	Réalisations
Cerf	85 974	59 026
Chevreuil	681 111	561 982
Sanglier	/	666 933
Chamois	15 889	12 488
Isard	3 157	2 656
Mouflon	4 485	3 134
Daim	2 702	1 062
Cerf sika	251	74

Données issues du Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC

Rappelons que ces chiffres sont issus des données transmises par les interlocuteurs techniques des fédérations départementales des chasseurs et de l'ONCFS. Dans certains départements, ils doivent parfois réaliser des extrapolations – voire des approximations – à partir de leur connaissance du terrain et des différents éléments administratifs et techniques de leur territoire.



Pour le cerf, après une saison de baisse, le tableau de chasse est à nouveau en légère augmentation (+ 3,3 %). Le taux de réalisation est de 68,7 %.



Pour le chevreuil, les prélèvements sont en très légère augmentation (+ 2 %).



Pour le sanglier, le tableau de chasse est en très forte hausse cette année avec une augmentation de 13,9 %. Il dépasse pour la première fois la barre des 650 000 prélèvements.



Pour le chamois, les prélèvements sont stables par rapport à la saison précédente mais le taux de réalisation baisse fortement, passant de 93,2 % à 78,6 %.



Pour le mouflon, l'espèce est prélevée dans 27 départements. Le tableau de chasse diminue légèrement par rapport à la saison précédente (- 3,1 %). Le taux de réalisation n'est que de 69,9 %.



Pour l'isard, après trois saisons consécutives de baisse, les prélèvements sont en hausse (+ 9,7 %). Le taux de réalisation est de 84,1 %.



Pour le daim, l'espèce est prélevée dans 46 départements. Les réalisations sont stables et dépassent la barre des 1 000 animaux pour la cinquième fois consécutive.



Pour le cerf sika, seuls 13 départements sont concernés par cette espèce. Il a été tiré cette année 74 animaux, contre 77 l'année précédente.

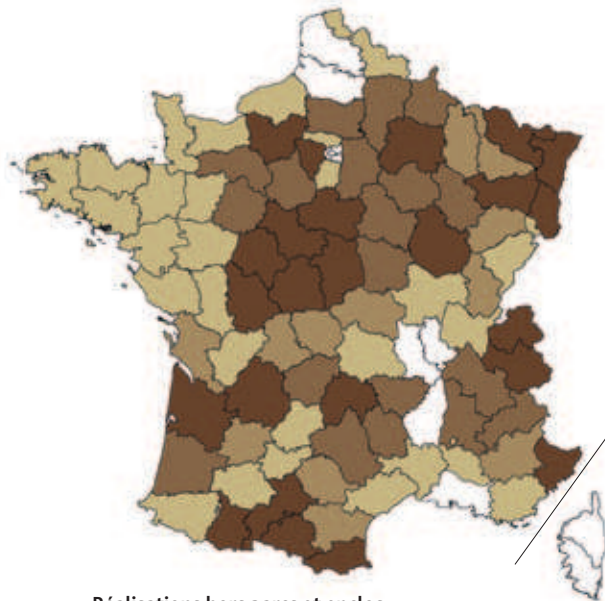
Le cerf

Cervus elaphus

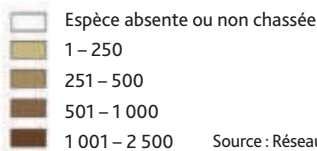


© I. Losinger/ONCFS

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 85 974
Total réalisations : 59 026
Taux de réalisation : 68,7 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : le Gers et la Manche.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : la Loire et la Somme.

En hausse (plus de 20 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Savoie (+ 26 %), le Val-d'Oise (+ 24 %), l'Allier (+ 23 %), l'Ain (+ 22 %), les Landes et la Loire-Atlantique (+ 21 %).

En baisse (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Mayenne et la Seine-Maritime (- 30 %) ainsi que le Nord (- 27 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

Progression sur un an : + 3,3 %
Progression sur 10 ans : x 1,3
Progression sur 20 ans : x 2,5

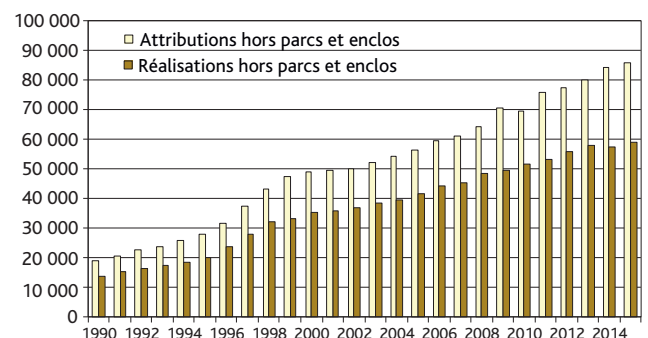


Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 500 cerfs dans onze départements : le Loiret (2 170), le Bas-Rhin (2 159), la Savoie (2 150), le Loir-et-Cher (2 074), le Cantal (2 037), l'Indre-et-Loire (1 978), la Dordogne (1 894), la Côte-d'Or (1 641), les Hautes-Pyrénées (1 587), les Pyrénées-Orientales (1 571) et le Haut-Rhin (1 561).

Le **prélèvement national** aux 100 hectares boisés est de 0,4 cerf lorsque le calcul est fait sur les départements où l'espèce est chassée.

L'Eure-et-Loir (1,8), l'Indre et les Yvelines (1,4), la Vienne (1,3) et l'Indre-et-Loire (1,2) ont les densités de réalisations les plus élevées aux 100 hectares boisés.



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

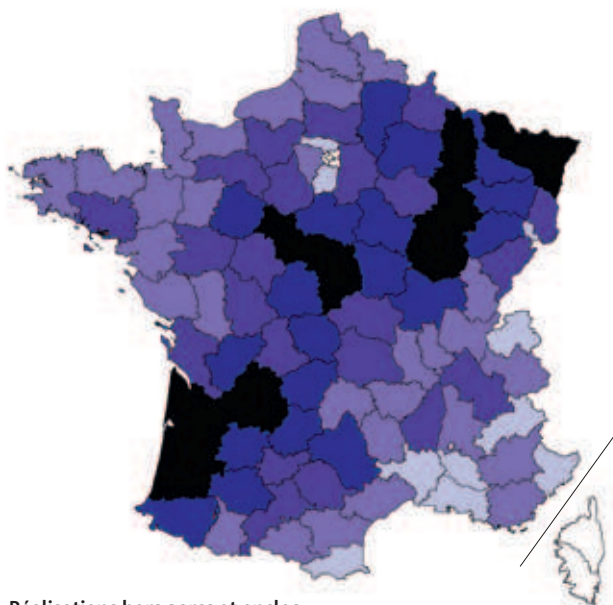
Le chevreuil

Capreolus capreolus

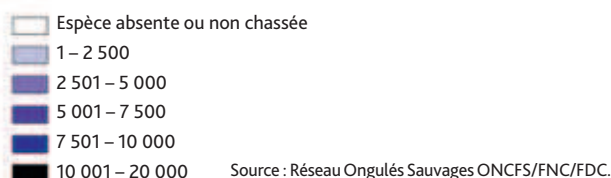


© J.-L. Hamann

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



* Estimation des réalisations du Calvados et du Bas-Rhin à partir des données d'attributions départementales et du taux de réalisation national moyen.

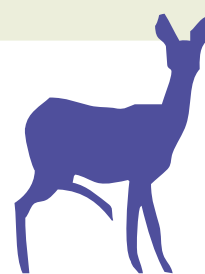
Total attributions : 681 111
Total réalisations : 561 982
Taux de réalisation : 82,5 %

En forte hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Manche (+ 31 %), la Mayenne (+ 29 %), les Deux-Sèvres (+ 18 %), les Pyrénées-Orientales (+ 15 %), l'Hérault (+ 12 %), la Haute-Marne et le Nord (+ 11 %).

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Haut-Rhin (- 25 %), la Drôme (- 12 %) et le Vaucluse (- 11 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 100 réalisations ont été retenus.

Progression sur un an : + 2 %
Progression sur 10 ans : x 1,1
Progression sur 20 ans : x 1,7

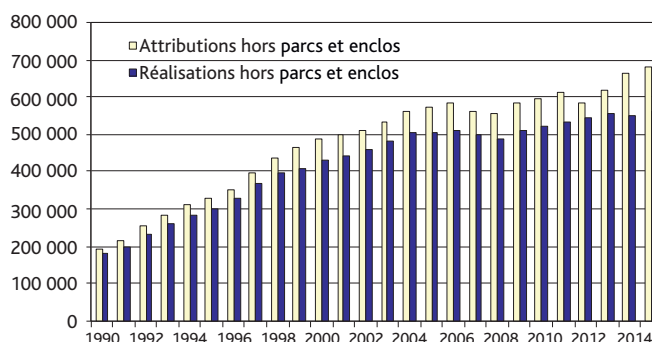


Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 10 000 chevreuils dans dix départements : le Bas-Rhin (19 670), la Dordogne (15 635), la Moselle (14 458), les Landes (13 430), la Haute-Marne (12 677), la Gironde (12 002), la Côte-d'Or (11 871), la Meuse (11 030), le Loir-et-Cher (10 805) et le Cher (10 657).

Le prélèvement national est de 1 chevreuil aux 100 hectares totaux et de 3,7 chevreuils aux 100 hectares boisés.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 hectares totaux s'observent dans le Bas-Rhin (4,1), la Moselle (2,3), la Haute-Marne (2,0), le Haut-Rhin (2,0) et la Meurthe-et-Moselle (1,9).



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

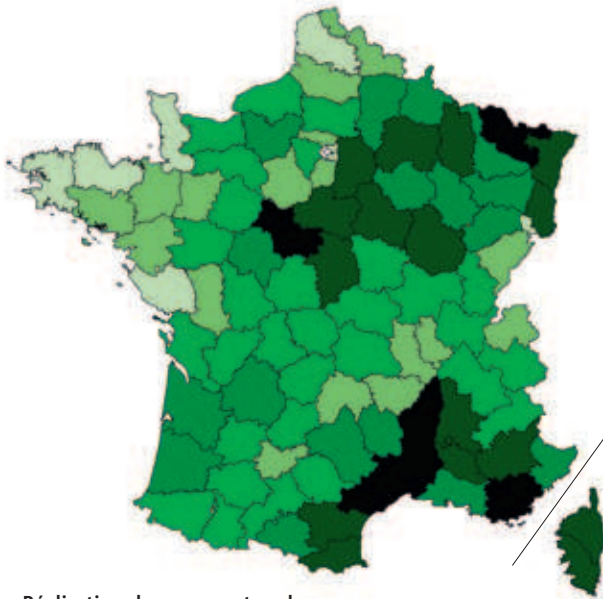
Le sanglier

Sus scrofa

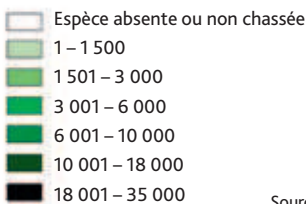


© C. Meyer

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

* Estimation des réalisations des Bouches-du-Rhône et du Haut-Rhin à partir des données de réalisations 2013/2014 du département et du taux de progression national moyen.

Total réalisations : 666 933

Tableau départemental moyen : 7 095

Tableau départemental médian : 4 948

En forte hausse (plus de 40 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Drôme (+ 62 %) et les Hautes-Alpes (+ 43 %).

En forte baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Ain (- 25 %), la Manche (- 21 %), la Haute-Corse (- 19 %), la Corse-du-Sud (- 18 %), la Savoie (- 16 %) et le Pas-de-Calais (- 14 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 100 réalisations ont été retenus.

Progression sur un an : + 13,9

Progression sur 10 ans : x 1,4

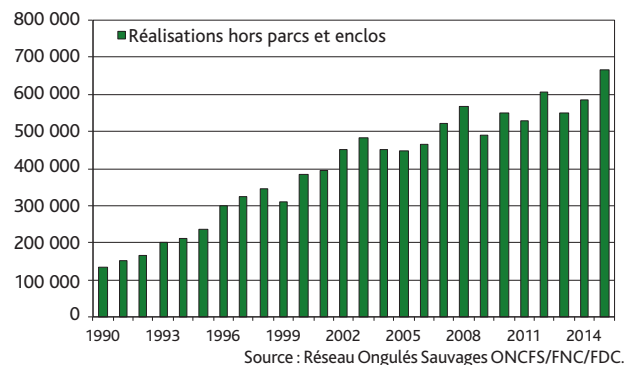
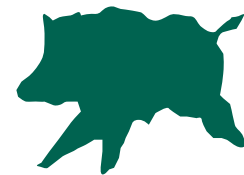
Progression sur 20 ans : x 2,2

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les prélèvements sont supérieurs à 15 000 sangliers dans dix départements : le Gard (34 833), le Var (26 606), l'Ardèche (25 748), le Loir-et-Cher (20 736), l'Hérault (19 800), la Moselle (18 292), le Bas-Rhin (16 668), la Drôme (16 515), l'Aude (15 712) et la Haute-Corse (15 400).

Le prélèvement national est de 1,2 sanglier aux 100 hectares totaux et de 4,4 sangliers aux 100 hectares boisés.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 hectares totaux s'observent dans le Gard (5,9), l'Ardèche (4,6), le Var (4,4), le Bas-Rhin et le Haut-Rhin (3,5).



L'isard et le chamois

Rupicapra pyrenaica et
Rupicapra rupicapra

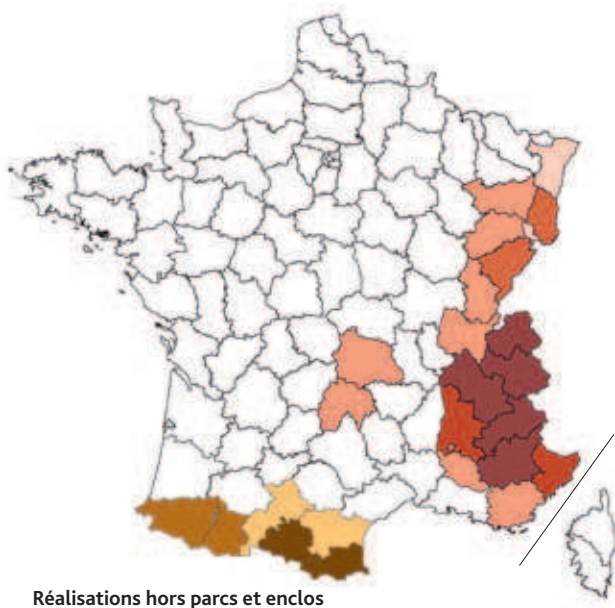


Isard
© D. Maillard

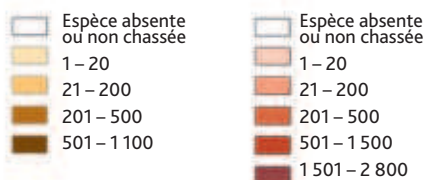


Chamois
© P. Matzke

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

	Isard	Chamois
Total attributions	3 157	15 889
Total réalisations	2 656	12 488
Taux de réalisation	84,1 %	78,6 %

Isard

En hausse : l'Ariège et l'Aude (+ 40 %), les Pyrénées-Orientales (+ 11 %) et les Hautes-Pyrénées (+ 1 %).

En baisse : la Haute-Garonne (- 26 %) et les Pyrénées-Atlantiques (- 20 %).

Chamois

En hausse (plus de 20 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Haut-Rhin (+ 33 %), l'Ain (+ 31 %) et les Vosges (+ 25 %).

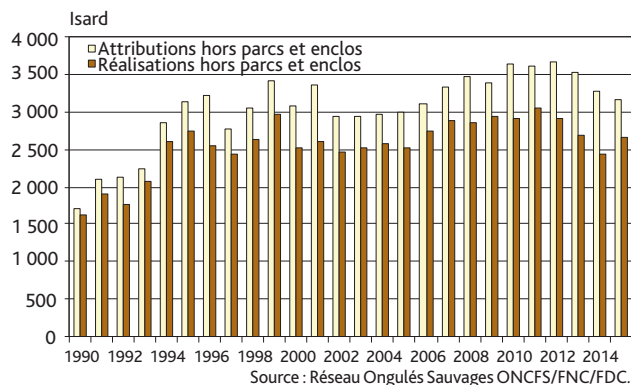
En baisse (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Var (- 27 %) et la Drôme (- 23 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 réalisations ont été retenus.

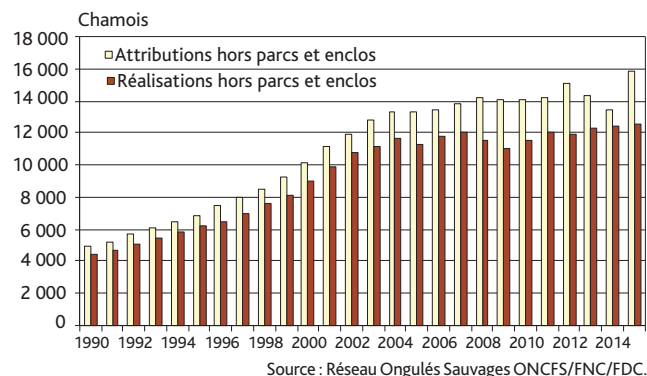
	Isard	Chamois
Progression sur un an :	+ 9,7 %	0 %
Progression sur 10 ans :	x 1	x 1,1
Progression sur 20 ans :	x 1	x 1,9

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 500 isards dans deux départements : les Pyrénées-Orientales (1 025) et l'Ariège (725).



Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 000 chamois dans six départements : la Savoie (2 445), la Haute-Savoie (1 900), l'Isère (1 862), les Hautes-Alpes (1 727), les Alpes-de-Haute-Provence (1 503) et les Alpes-Maritimes (1 113).



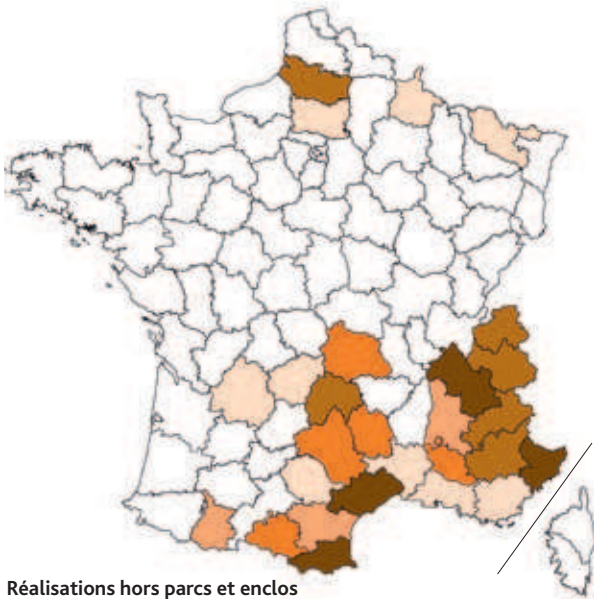
Le mouflon

*Ovis gmelini musimon x Ovis sp. et
Ovis gmelini musimon var. corsicana*

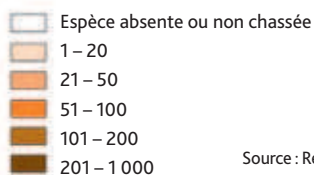


© P. Matzke

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 4 485
Total réalisations : 3 134
Taux de réalisation : 69,9 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : la Corrèze et la Moselle.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : le Nord.

En hausse (plus de 20 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Savoie (+ 37 %) et le Vaucluse (+ 34 %).

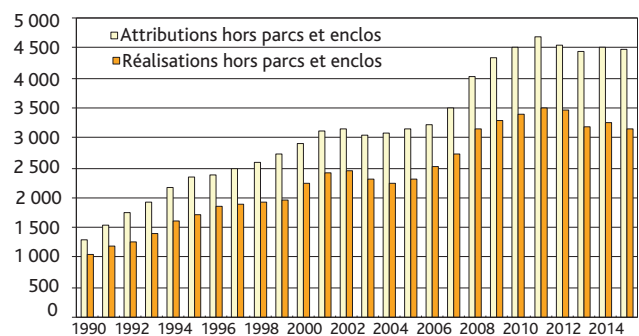
En baisse (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Ariège (- 24 %)

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

Progression sur un an : - 3,1 %
Progression sur 10 ans : x 1,2
Progression sur 20 ans : x 1,7

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 200 mouflons dans quatre départements : les Pyrénées-Orientales (520), l'Hérault (500), l'Isère (495) et les Alpes-Maritimes (224).



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

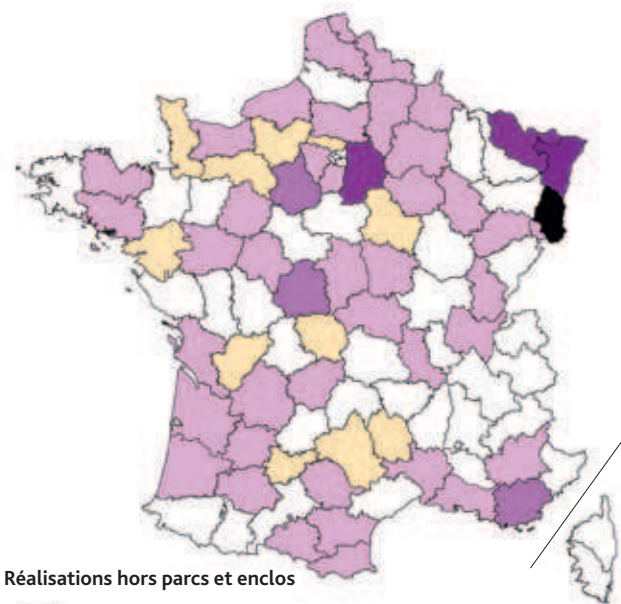
Le daim

Dama dama

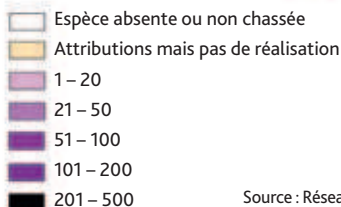


© P. Matzke

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 2 702
Total réalisations : 1 062
Taux de réalisation : 39,3 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : les Alpes-de-Haute-Provence, le Calvados, la Charente-Maritime, le Cher, la Loire, la Moselle, la Nièvre et la Sarthe.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : les Hautes-Alpes, l'Aveyron, la Creuse, l'Isère, le Rhône, le Vaucluse et les Vosges.

En hausse : (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Indre (+ 60 %), l'Eure-et-Loir (+ 32 %), la Seine-et-Marne (+ 20 %) et le Haut-Rhin (+ 12 %).

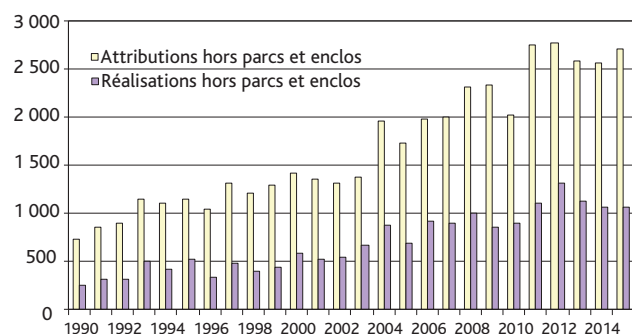
En baisse : (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Var (- 30 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

Progression sur un an : + 0,4 %
Progression sur 10 ans : x 1,1
Progression sur 20 ans : x 3,3

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 50 daims dans quatre départements : le Haut-Rhin (416), le Bas-Rhin (190), la Seine-et-Marne (90) et la Moselle (55).

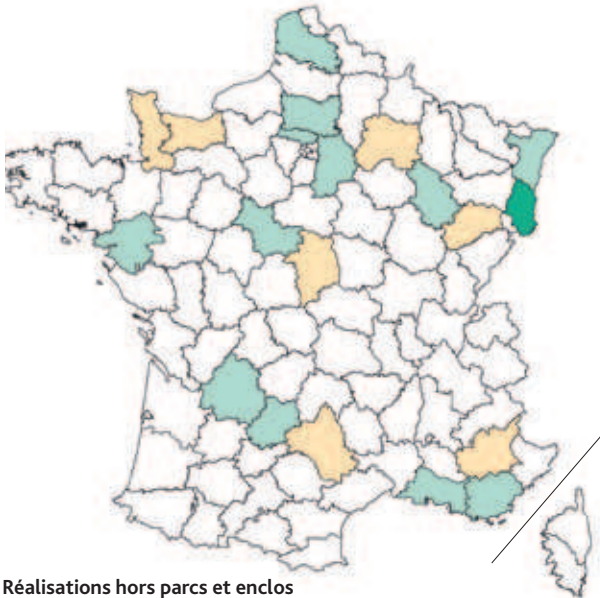


Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

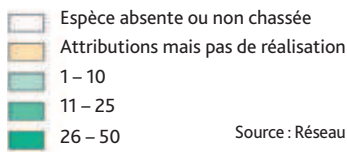
Le cerf sika

Cervus nippon

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Le tableau de chasse est supérieur à 10 animaux dans un seul département : le Haut-Rhin (28).



© B. Hamann

Total attributions : 251
Total réalisations : 74
Taux de réalisation : 29,5 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : la Dordogne, le Loir-et-Cher, la Haute-Marne et le Bas-Rhin.

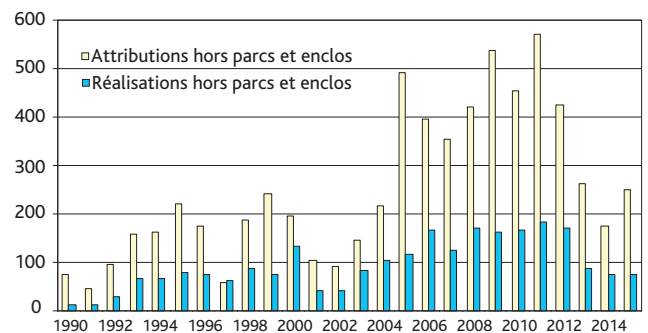
Disparition (par rapport à la saison précédente) : l'Aveyron, l'Indre-et-Loire, l'Isère et la Nièvre.

En hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Haut-Rhin (+ 56 %)

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : aucun.

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 10 têtes ont été retenus.

Progression sur un an : - 3,9 %
Progression sur 10 ans : x 0,4
Progression sur 20 ans : x 1



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Pour en savoir plus

Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC
 e.mail : rezoos@oncfs.gouv.fr



Christine Saint-Andrieux
 ONCFS
 Au bord du Rhin
 67150 Gerstheim
 Tel : 03 88 98 47 48

Auréli Barboiron
 ONCFS
 18, rue Principale
 67290 La-Petite-Pierre
 Tel : 03 88 71 41 09